

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu à la Mairie

Le mardi 19 décembre 2023 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Débat d'Orientations Budgétaires
- Ouverture des crédits N-1 en investissement
- Décisions modificatives aux budgets primitifs
- Indemnité de gardiennage de l'église
- Délégation pour le transfert de l'EHPAD
- Tarif de vente du stère de bois
- Augmentation du temps de travail d'un agent
- Convention avec le Centre de Gestion de la Vendée pour la prestation paie
- Modalités de versement du RIFSEEP
- Cessions foncières

En Mairie, le 11 décembre 2023

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault

